



---

# COMPTE-RENDU DE RÉUNION

---

**DATE** 02/07/2018  
**LIEU** Communauté de communes Côte d'Émeraude  
**ORDRE DU JOUR** ATELIER DE TRAVAIL N°2 - ÉTUDE « SERVICES VELO »

---

<b>PRÉSENT(E)S</b>	<b>NOM PRENOM</b>	<b>STRUCTURE</b>
	ANDRÉ Flora	CCCE
	AUBINE Didier	Hôtel du Parc des Tourelles
	BARBOUCHI Sarra	CCCE
	BERROU-MONNIER Lisa	CCCE
	CALINE Bruno	Association Dinard Émeraude à vélo
	CONTIN Pierre	CCCE
	LACOMBE Michel	Mairie La Richardais
	LE GAILLARD Pascal	Mairie Trémérec
	LE ROY Nathalie	Association Dinard Émeraude à vélo
	MORIN Fabrice	Hôtel les Alizés
	THIEBAUT Fabien	Membre de l'APPA
	THOMAS Pascal	Magasin Breiz cycles

---

<b>EXCUSE(E)S</b>	<b>NOM PRENOM</b>	<b>STRUCTURE</b>
	RAFFRAY Véronique	Membre de l'APPA

**Rédigé par** Lisa BERROU-MONNIER, **validé par** Pierre CONTIN

**Diffusion** : Invités ateliers de travail, membres du comité de pilotage

**Pièces jointes** : Diaporama de présentation

Deux **ateliers de travail** ont alimenté le diagnostic de l'étude sur les services vélo. Ils ont eu vocation à **identifier le champ des possibles et les opportunités en termes de services vélo** sur le territoire. Pour cela, des **acteurs locaux ont été mobilisés**.

L'atelier s'est déroulé en deux temps :

- **Une étude de cas** par groupe de 3 à 4 personnes
- **Un travail individuel** afin que les participants puissent, au regard de toutes les idées qui ont été émises lors de la restitution, identifier les services qui leur semblent pertinents à développer sur le territoire

Le compte rendu se présente de la manière suivante :

**PARTIE 1 : ETUDE DE CAS : RESTITUTION DU TRAVAIL EN GROUPE**

**PARTIE 2 : PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

**PARTIE 3 : ECHANGES**

## **ORDRE DU JOUR**

- Présentation de la méthodologie d'étude et du déroulement de l'atelier
- Etude de cas : travail en groupe et restitution
- Formalisation de propositions individuelles

## **PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE D'ETUDE ET DU DEROULEMENT DE L'ATELIER**

→ cf. diaporama

## **PARTIE 1 : ETUDES DE CAS : RESTITUTION DU TRAVAIL DE GROUPE**

Chacun des groupes a travaillé sur un cas différent (quatre personnages proposés), avec pour consignes :

1. Identifier sur quel service vélo pourrait s'appuyer le personnage,
2. Identifier quel acteur pourrait participer à la mise en place de ce service, et sur quel volet.

Pour une meilleure visibilité, les services proposés ont été classés dans des grandes catégories. Le détail est indiqué à la fin de chaque étude de cas.

## Etude de cas « ALICE » (cf. diaporama)

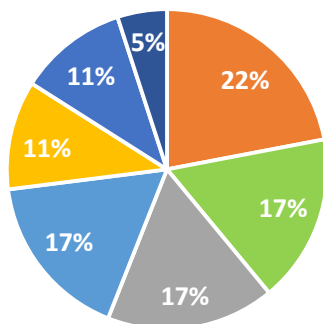
⇒ Cible utilitaire

### Propositions du groupe

Après étude du cas d'Alice, le groupe n°1 identifie comme service essentiels à la pratique du vélo :

### Propositions de services

#### Cas "Alice" - Groupe 1



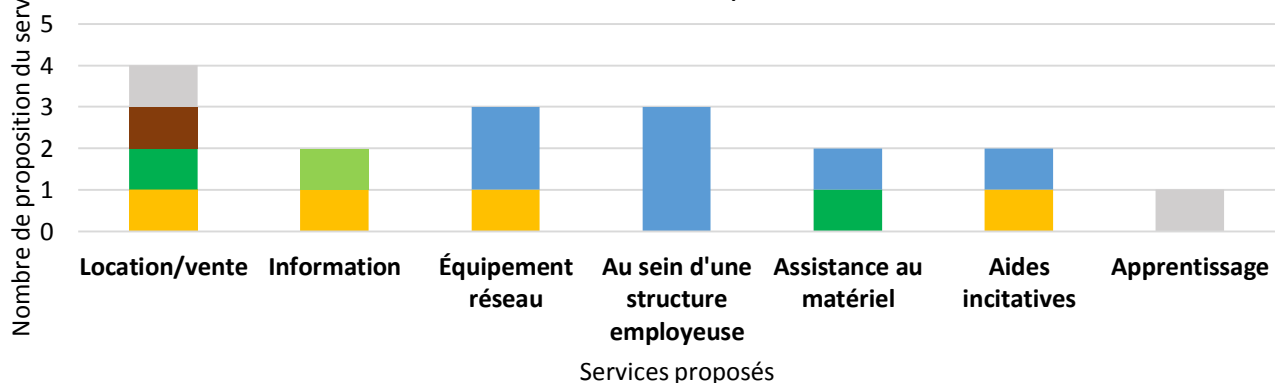
- Location/vente
- Information
- Équipement réseau
- Au sein d'une structure employeuse
- Assistance au matériel
- Aides incitatives
- Apprentissage

- Avant le trajet :
  - Le **prêt d'un vélo** auprès d'un particulier ou la **location d'un vélo** auprès de la CCCE ou d'un magasin de vélo (22%) avec possibilité de location des équipements (anti-vol, casque, etc.) et de livraison.
  - L'**information** auprès des communes ou de l'office de tourisme sur le réseau existant, et les points de réparation des vélos (17%)
  - La **sensibilisation des cyclistes sur les équipements** à avoir (5%). Ex. : (gilet jaune, sacoche, vêtement de rechange, manuel de réparation, anti-vol, etc.).
- Après le trajet : La présence de **vestiaires et/ou douche** et trousse de premiers secours(17%) et de **stationnement** sur le lieu de travail (17%) et **d'assistance au matériel** (11%) ex. possibilité de dépannage de vélos à assistance, possibilité de recharger la batterie de son VAE
- La mise en place de **mesure incitative financière** à l'achat de vélo (11%) ex. indemnité kilométrique vélo, aide à l'achat

Les **employeurs** ressortent comme des acteurs clés pour la mise en place de services au sein de leur entreprise (stationnement, douches, assistance au matériel, aides incitatives, etc.).

### Acteurs identifiés pour la mise en oeuvre des services

#### Cas 'Alice' - Groupe 1



- COLLECTIVITÉ (MOBILITÉ SOLIDAIRE)
- VELOCISTE
- NON RENSEIGNÉ
- COLLECTIVITÉ
- EMPLOYEUR
- OFFICE DE TOURISME
- PARTICULIER

## Etude de cas « Grégoire » (cf. diaporama)

⇒ Cible utilitaire

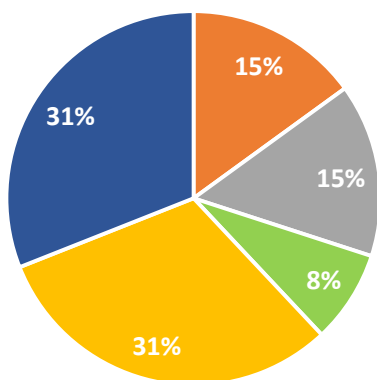
### Propositions du groupe

Après étude du cas de Grégoire, le groupe n°2 identifie comme service essentiels à la pratique du vélo :

- Avant le trajet :
  - L'**information** via une application smartphone qui permette d'identifier les lieux de réparation et de recharge pour les VAE (8%) sur ce qui existe sur le territoire en termes d'infrastructures et de services
  - L'**apprentissage** du vélo (31%) ex. vélo-école, vélobus pour personnes âgées ou sortie collective à vélo
  - La **vente** (15%) ex. vélociste Itinérant, vente de VAE à Ploubalay
- Pendant le trajet :
  - Des **services d'assistance au matériel** (31%) ex. réparateur itinérant, service de réparation, points de recharges VAE, service SOS vélo avec numéro de téléphone à contacter
  - L'**équipement du réseau** (15%) ex. stationnements sécurisés et abrités, notamment à proximité des arrêts de bus

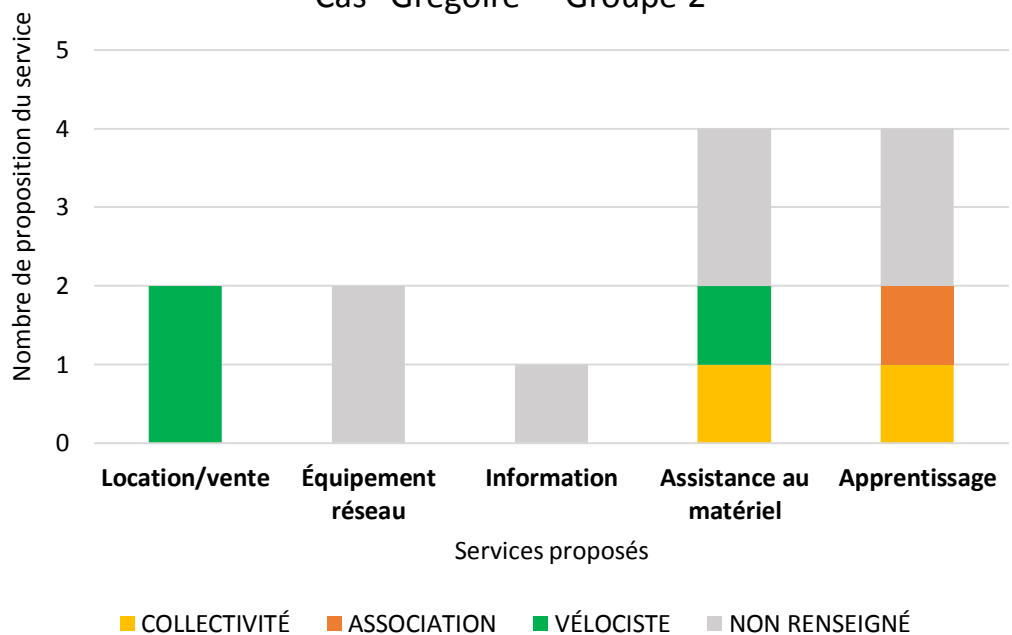
Une partie des services proposés n'ont pas eu d'acteurs clés associés. Les **magasins de vélo présents sur le territoire** ressortent naturellement comme des acteurs clés pour la vente et le dépannage.

Propositions de services  
Cas "Grégoire" - Groupe 2



- Location/vente
- Équipement réseau
- Information
- Assistance au matériel
- Apprentissage

Acteurs identifiés pour la mise en oeuvre des services  
Cas "Grégoire" - Groupe 2



## Etude de cas « Elizabeth » (cf. diaporama)

⇒ Cible visiteur

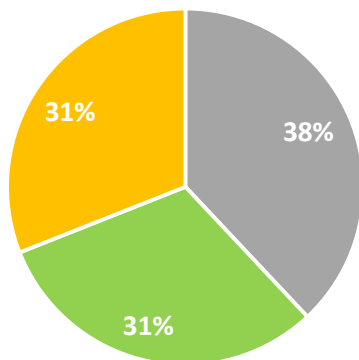
### Propositions du groupe

Après étude du cas d'Elizabeth, le groupe n°3 identifie comme service essentiels à la pratique du vélo :

- Avant le trajet, la nécessité d'être **informé** sur ce qui existe sur le territoire avec un guide des circuits format papier et sur téléphone ou encore une application smartphone qui localise les lieux de réparation ou lieu de recharge VAE (31%).
- Pendant le trajet :
  - Des services d'**assistance au matériel** (31%) ex. eau facilement accessible, prises de recharges VAE, commerçants avec des notions d'anglais
  - De l'**équipement du réseau** (38%) ex. box avec consigne gratuits ou payants, possibilité de déposer un vélo et du matériel dans des commerces, signalétique bien développée

Les acteurs proposés pour mettre en place ces différents services possèdent un lien direct avec le **secteur économique du tourisme** (office de tourisme, commerce, hébergement, etc.).

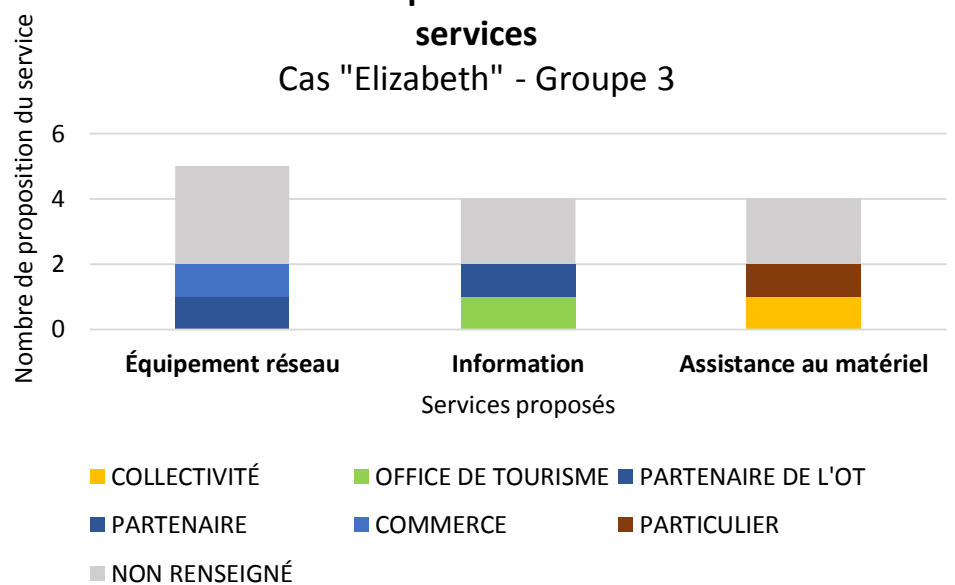
### Propositions de services Cas "Elizabeth" - Groupe 3



- Équipement réseau
- Information
- Assistance au matériel

### Acteurs identifiés pour la mise en oeuvre des services

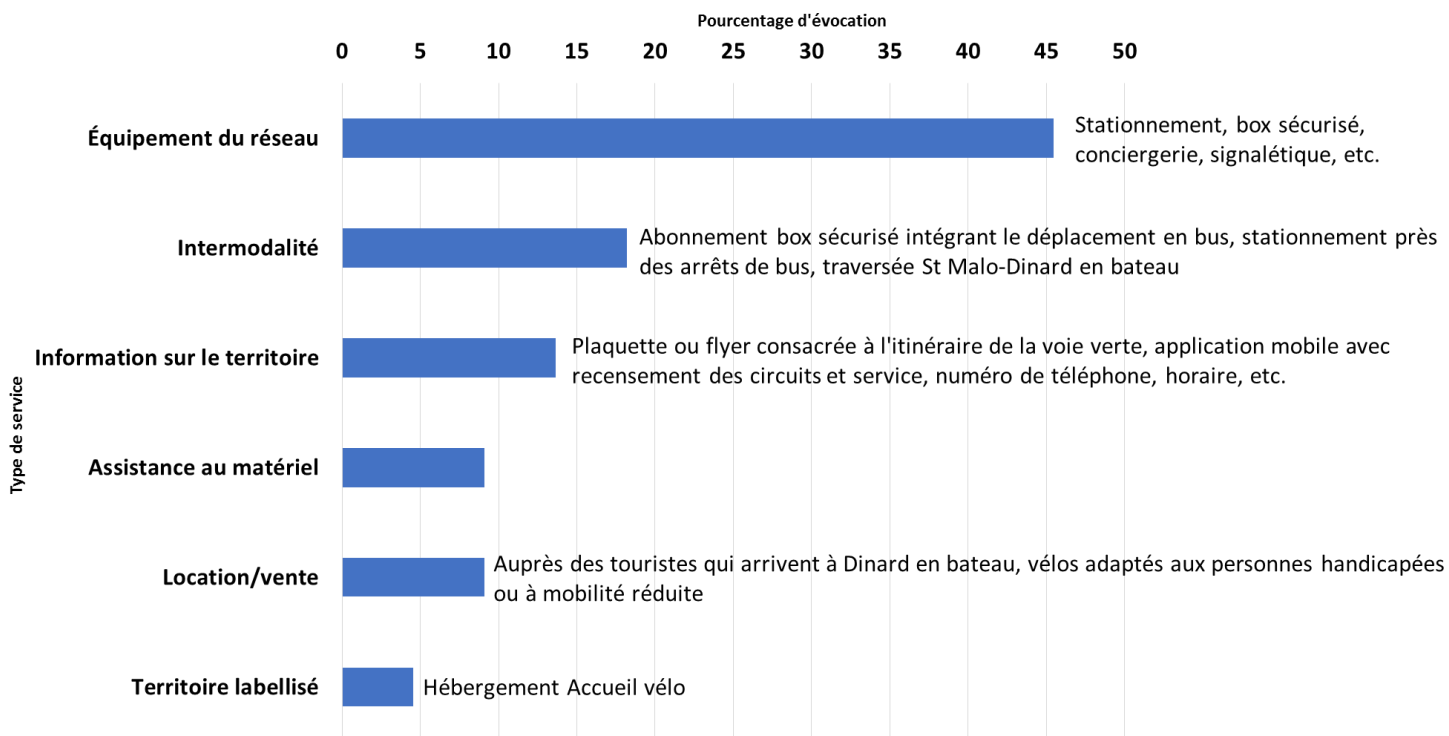
#### Cas "Elizabeth" - Groupe 3



## PARTIE 2 : PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Les propositions de services à développer prioritairement sur le territoire, émises à titre individuel par les participants, sont les suivantes :

### Propositions individuelles



Les participants ont majoritairement fait ressortir le besoin de développer :

- Le **stationnement**,
- Le jalonnement **du réseau**,
- Le développement des possibilités **d'intermodalité**
- Le développement de **l'information** sur le réseau cyclable et ses services

## **PARTIE 3 : ECHANGES**

### *Aménagement du réseau cyclable :*

Mme LE ROY pose la question de l'éclairage de la voie verte.

Mr CONTIN répond que cette question a été remontée au département, gestionnaire de la voie verte, mais que des contraintes budgétaires se posent.

### *Signalétique :*

Mr LACOMBE signale que des visiteurs étrangers viennent à la mairie car ils ne trouvent pas la voie verte.

Mr LE GAILLARD souligne les contraintes d'ouvertures des mairies pour avoir ces informations.

Mr CONTIN ajoute qu'il faut développer une bonne signalétique.

Mme LE ROY propose que les lieux d'intérêt ainsi que les temps de trajet correspondants soient indiqués au niveau de la voie verte.

Mr MORIN confirme qu'il n'y a actuellement rien d'indiqué sur la voie verte.

Mr MORIN indique qu'il serait intéressant d'avoir une charte graphique pour la voie verte, qui indique par exemple à combien de kilomètres il est possible de trouver un point d'eau.

### *Bagage et stationnement sécurisé :*

Mr MORIN indique qu'un service de dépôt de bagage ne peut être doit être public en raison de la place limitée chez les commerçants.

Mr CALINE répond que l'office de tourisme serait un lieu intéressant.

Mr THOMAS souligne qu'il y a des contraintes horaires.

Mr CONTIN indique la présence d'un parking souterrain à Dinard qui pourrait accueillir du stationnement sécurisé et des consignes. Il ajoute que le stationnement sécurisé est un service essentiel pour développer le cyclisme.

Mr MORIN et Mr THOMAS indiquent que si une personne leur demande de garder gratuitement des bagages ils acceptent, mais que cela est très limité.

Mme LE ROY ajoute que de tels lieux doivent être indiqués pour que les cyclistes en aient connaissance.

Concernant les possibilités de recharges des batteries VAE sur les lieux de stationnement, Mr THOMAS indique qu'il existe des VAE où la batterie est située dans la roue et qu'il n'est donc pas possible d'enlever la batterie pour la recharger.

Mr LE GAILLARD ajoute que les lieux de recharge ne doivent pas être isolés en raison du vol.

Mr THOMAS répond qu'il faut de la surveillance sur les lieux de dépôt de bagage ou recharge.

### *Aides incitatives :*

Mr THOMAS signale que les conditions posées par l'Etat pour avoir une aide à l'achat pour un VAE sont depuis janvier très contraintes : seules les personnes habitant sur un territoire ayant mis en place localement une aide incitative peuvent y prétendre, à la condition qu'elles soient non imposables. Le cumul de l'aide de l'Etat et de l'aide locale ne peut dépasser 200€.

Mr CALINE ajoute que les collectivités peuvent proposer des aides plus conséquentes et donne l'exemple de la ville de Paris, qui propose une aide de 400€ pour l'achat d'un VAE.

#### *Location de vélo :*

Est demandé à Mr THOMAS s'il est amené à faire de la livraison de vélo.

Mr THOMAS répond qu'il en effectue ponctuellement si cela est rentable.

Mme LE ROY demande si Mr THOMAS fournit avec le vélo du matériel comme un antivol, un gilet jaune ou des sacoches.

Mr THOMAS répond que oui et ajoute que le port du gilet jaune est obligatoire seulement de nuit hors agglomération.

Mr LACOMBE demande s'il existe une assurance pour les cyclistes, similaire à celle pour les voitures (dépannage, etc.).

Mr THOMAS répond que oui mais que les cyclistes traditionnels ne la prennent pas, contrairement aux cyclistes étrangers, notamment les Suisses.

#### *Intermodalité :*

Est indiqué qu'il n'existe aucun stationnement abrité et sécurisé à proximité des arrêts de bus sur le territoire.

Mme LE ROY ajoute que c'est un frein aux déplacements intermodaux. Si l'utilisateur n'a pas de solution pour stationner son vélo sur le premier ou le dernier kilomètre, il se reportera sur la voiture.

Mr THIEBAUT appuie ces propos.

Mr THOMAS indique qu'en Allemagne il existe des bus avec des remorques vélo.

Mr CONTIN répond que ça existe dans certains départements français comme dans le Finistère.

#### *Information :*

Mr CONTIN demande s'il y a un plan du réseau cyclable présent à la mairie de Trémereuc.

Mr LE GAILLARD répond qu'il y a un plan communal qui indique la voie verte.

Mr THOMAS indique que la proposition d'avoir une application regroupant toutes les informations est très intéressante et qu'il faudrait pouvoir y retrouver les horaires d'ouvertures des structures ainsi que leurs numéros de téléphone.

Mme ANDRÉ donne comme exemple de la centrale d'information « Illenoo Services ».

#### *Autres :*

Mme LE ROY signale que « Courrier international » vient de sortir un dossier sur les mobilités nommé « ciao la voiture ».

Mr THOMAS questionne Mr AUBINE et Mr MORIN à propos de la possibilité d'avoir de l'eau gratuitement dans les hôtels ou bars.

Mr AUBINE répond que cela est possible.

Mme LE ROY informe que lors de la réunion de l'association « Dinard Émeraude à vélo » du 27 juin, quatre ateliers ont eu lieu sur les thèmes suivants : aménagements, animation, jeunesse et scolaire, santé, sécurité et sûreté.



**Prochaines étapes :**

- **Analyse des données produites en ateliers de travail et issues des questionnaires**
- **Réunion du comité technique pour travailler sur une stratégie de développement des services vélo**